



25 JAN. 2018

1/3

Communiqué de presse

Rupture de la collecte du textile sur le territoire

Par suite d'un changement de prestataire, les Points de collecte des textiles sont indisponibles jusqu'au 2 février 2018.

Une trentaine de colonnes sont réparties sur le territoire, installées près des Point d'apport volontaires, des grandes surfaces et dans les déchèteries. Ce service est momentanément interrompu.

En effet, la Communauté de l'Auxerrois qui faisait auparavant appel à EcoTexile, change de prestataire et les colonnes sont en cours d'enlèvement sur le territoire. Le temps d'installer les nouvelles colonnes qui seront toutes en place le 3 février 2018, la Communauté de l'Auxerrois demande à chacun de bien vouloir patienter quelques jours pour apporter ses textiles.

Une trentaine de colonnes sont réparties sur le territoire, installées près des Point d'apport volontaires, des grandes surfaces et dans les déchèteries. Ce service est interrompu jusqu'au 2 février 2018.



Vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie usagés peuvent y être déposés. Collectés et triés, ils sont alors soit recyclés en chiffonnage industriel (30 %), revendus sur le marché national et international (43 %) ou alimentent les entreprises d'effilochage (12 %). Seulement 15 % des textiles sont incinérés.